

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

LE JOURNAL DES DEBATS

LEGISLATIFS ET LITTERAIRES DU CANADA.

"NIHI A SPE, METU, PARTIBUS REIPUBLICÆ ANIMUS LIBER EST."—Salluste. Catil.

VOL. I.

TORONTO, MMERCREDI, 24 MARS, 1858.

No. 16

GALERIE POLITIQUE.

LE COMTE DE DERBY.

(Premier ministre du nouveau cabinet de l'Angleterre.)

(Voir les numéros 14 et 15.)

Vint ensuite la question des collèges de Maynooth et d'Irlande, le même lord Stanley qui n'avait pas voulu se servir des revenus de l'établissement irlandais, aurait dû donner sa démission à présent, à l'exemple de M. Gladstone, en voyant la tentative que l'on faisait de doter et d'organiser le clergé catholique Romain Irlandais. En effet, lord Stanley se serait retiré, n'eût été que le ministère-Peel était chancelant par suite d'une proposition si audacieuse. Naturellement, il ne pouvait être question pour lui d'abandonner le faible; aussi resta-t-il, et parvint-il à conduire Peel sain et sauf à travers cette crise; car les vieux Pairs et les jeunes Conservateurs, les uns et les autres doués de têtes excessivement petites, ce qui est l'apanage caractéristique de l'aristocratie britannique, plaçaient dès lors en lui une confiance d'autant plus aveugle qu'il avait été autrefois whig révolutionnaire! Il faut dire aussi qu'ils l'aimaient et qu'il leur allait, à cause de son caractère et de ses manières.

Cependant, survint dans le cabinet la proposition de Peel d'abroger les lois contre l'importation des grains, (*corn laws*). Cette question, adoptée à l'unanimité dans le cabinet, aurait assuré à Peel le rang de Premier jusqu'à la fin de ses jours, et aurait rendu son ministère éternel, tout en consolidant le parti tory et en coupant l'herbe sous les pieds des Whigs. C'était donc pour Lord Stanley le moment d'agir.—Quoi! gagner sans cesse? pour qui le prenait-on? Il donna sa démission. N'est-il pas surprenant qu'un tel homme exerce une telle influence? Mais l'histoire d'Angleterre se nourrit aujourd'hui des conséquences de la retraite de Lord Stanley en 1846. Comme il avait ruiné les Whigs, il ruina aussi les Tors.

Le nom de lord Stanley pouvait servir de ralliement. Sans ce nom, le parti protectionniste n'aurait fait qu'une triste figure; mais avec ce nom pour leur servir de mot d'ordre, c'était plus que facile de rassembler un nouveau parti, puissant par le nombre et par son exaltation. Peel se vit donc séparé des Tories; tous les administrateurs habiles qui se groupèrent, en honnêtes hommes, autour de Peel, furent aussi séparés des Tories et aujourd'hui, comme résultat de tous ces incidents, nous avons une coalition—non pas de partis, mais d'individualités; de manière que lord Stanley, par la seule vertu de son inconstance, a pu en quelques années, détruire tout à tour tous les partis! Comme il doit se complaire dans son œuvre! Assurément, il prit plaisir à la campagne des Protectionnistes, simplement parce qu'il se battait pour une cause si désespérée. Avec quel joyeux entrain ne dut-il pas faire avancer lord George Bentinck, auquel il dit d'aller et de gagner!—ordre auquel obéit, en conséquence, ce gentilhomme ami des plaisirs violents, en se jetant dans la mêlée, (*sans gagner néanmoins*), avec une admirable énergie animale et une glorieuse puissance de poumons.

Peel était si lent et si solennel, il y avait tant de discrétion et tant de bonté dans sa conduite, que lord Stanley devait avoir des envies démesurées, lorsqu'il était assis à côté de lui dans le cabinet, de lui faire volte-face ou de le morigéner, et il doit avoir lu avec des larmes aux yeux les Peeliques où Disraëli jetait une si superbe malice.

Il n'y avait que lord Stanley pour encourager un homme comme M. Disraëli à espérer un grand emploi; mais de toutes les sujets de plaisanterie qui s'étaient offerts à lord Stanley dans la carrière politique, celui de présenter M. Disraëli [*] comme le chef d'un bigot de parti tory et protestant, dut lui paraître d'une sublimité unique! M. Disraëli était bien selon le cœur de lord Stanley; aussi la persévérance avec laquelle celui-ci l'étaya, malgré la consternation et les remontrances des Anglais et des vieux Pairs de son nouveau parti, fait elle le plus grand honneur à sa réputation de farceur.

Il est notoire que toutes les petites têtes farcies de décorum et de nuiserie voulaient donner à M. Disraëli un petit emploi hors du cabinet, lorsque, en conséquence de la querelle royale entre Lord Jean et Lord Palmerston, les Protectionnistes furent admis au cabinet, faute de personne autre. Mais Lord Derby avait un levier pour soulever M. Disraëli: il fit la menace de s'en aller de nouveau au milieu des Lords, leur jeter—leurs vérités—c'est à dire que dans toute l'aristocratie tory de l'Angleterre il n'y avait pas un seul homme capable de diriger un département public! C'est ce qu'il avait dit déjà une fois, sous forme d'excellente plaisanterie, et il était homme à répéter ces mots, si tout n'allait pas à son gré!

Par conséquent, il déposa M. Disraëli dans le commandement des Communes; et, après cela, nous pouvons nous figurer Lord Derby se disant à lui-même: "J'ai mis le dernier cachet à ma réputation de premier pair du royaume en fait de plaisanterie; j'ai fait un chancelier de l'Échiquier britannique, d'un romancier à la mode; et à présent, je puis mourir heureux!" Et néanmoins, il n'était pas satisfait, même après tous ces hauts-faits; il fit de M. Walpole un Secrétaire-d'Etat et il le mit en avant en le chargeant de proposer un acte d'exemption en faveur des miliciens! C'est bien plus; il amena toute son escouade d'hommes d'Etat à Oxford et il les fit tous recevoir docteurs! En tant que plaisanterie collective, celle-là fut peut-être la plus belle. Mais, tout bien considéré, son ministère n'était autre chose qu'une plaisanterie en action. N'ayant pour lui que la minorité du Parlement, détesté et méprisé par le pays, il appréciait, comme il le fallait, la furieuse plaisanterie de persister à rester au pouvoir, en dépit de l'Opposition, non seulement du Parlement, mais aussi du peuple. Il considérait cet acte de sa vie, comme un combat,—comme une course, et il fit de son mieux pour gagner,—acceptant les parties inégales et toute espèce de chances, comme dans le *Major Beresford*. [**] Il mit tout son argent dans l'enjeu et il poussa tous les pairs riches à en faire autant de leur; de cette manière, pouvant disposer d'une somme énorme, il fit tout son possible pour acheter la majorité des électeurs et, en effet, il parvint à se constituer un chœur de 300 membres pour applaudir à ses saillies. Il aurait eu tous les

[*] M. Disraëli est fils ou petit-fils d'un juif portugais. Son père a laissé quelques ouvrages assez intéressants, entr'autres *The Curiosities of Literature* et *The Aménities of Literature*. Le fils, le Disraëli actuel, a écrit aussi quelques romans politiques, avant d'être grand homme parlementaire. Bien que ce dernier appartienne à l'Eglise d'Angleterre, la grande noblesse anglaise ne l'en méprisait pas moins, dans les commencements, comme s'il avait été juif; mais depuis.....! Le nom de cette famille était autrefois d'Israëli.

[**] Titre d'un des romans politiques du jour.

membres des Communes, n'avaient été les sommes énormes répandues aussi par les Whigs; d'ailleurs, quelques collègues s'étaient montrés incorruptibles; ils n'avaient pas voulu prendre la plaisanterie et avaient élu des Radicaux. En conséquence, les Whigs, les Radicaux et le parti indécis, composé des Catholiques Romains et des inconstants, parvinrent à l'abattre. Ils l'abattirent, parce qu'il ne sut pas cesser sa plaisanterie à temps.

Le Budget de M. Disraeli était un drôle de budget; mais les budgets sont choses sérieuses et il en résulta que des hommes aux lents mouvements, de la trempe de lord Aberdeen et de M. Gladstone, arrivèrent au pouvoir, pour nous gouverner sérieusement.

Mais le pis de tout cela, c'est qu'à force de rire, Lord Derby avait fait aussi disparaître son propre parti; car en élevant M. Disraeli pour se moquer de ceux qui croyaient que lord Derby avait jamais été Protectionniste, il aurait pu faire rire le pays de cette plaisanterie; mais les Newdegates [* *] furent dégoûtés; car il faut dire que les cotes des mercuriales n'étaient pas alors aussi élevés qu'aujourd'hui. De sorte que lorsque lord Derby quitta le pouvoir, il quitta son parti; et la Coalition règne aujourd'hui en souveraine. Aussi, pour la première fois en sa vie, commence-t-il peut-être à réfléchir et à paraître sérieux, car il ne lui reste plus de parti à abandonner ou à joindre. Dans son désespoir, il a essayé de combattre par anticipation un parti—un parti démocratique—auquel il jette de vaillants défis. Mais personne ne voit là dedans la moindre matière à rire. Il arrive à tous les farceurs d'exagérer leur plaisanteries de temps à autre.

Et pourtant la satire est très-bonne! Le sujet d'une démocratie en Angleterre est une mine si abondante! Une démocratie dans un pays qui a vu lord Derby, ministre et qui l'a eu pour gouverneur-en-chef! Une démocratie dans un pays qui permet un tel système électoral qu'un homme comme lord Derby peut anéantir des ministères, en les abandonnant ou en se joignant à eux!

Jusqu'au jour où nous saurons parfaitement quel peuple ridicule nous sommes, nous n'aurons jamais pu comprendre un homme comme lord Derby. La politique anglaise est bien réellement une plaisanterie et celui-là seul fait preuve d'une honnêteté supérieure, qui se moque ouvertement de tous les charlatanismes et en tire tout l'avantage possible, tout en se raillant.

Si nous constituions vraiment un peuple gouverné par lui-même et comptant sur lui-même,—ce qui aurait lieu si nous étions sages et réfléchis, si nous étions libres chez nous, si nous n'adorions pas la noblesse, et si nous avions un plan de conduite envers les nations étrangères, avec assez de virilité pour mettre ce plan à exécution,—lord Derby deviendrait d'une constance respectable, par suite du respect qu'il aurait pour ses compatriotes. Mais, au point où en sont les choses, il est poussé vers le Toryisme intolérant précisément par le peu d'estime qu'il a pour ce parti.

EDWARD M. WHITTY.

FIN.

VIe. PARLEMENT PROVINCIAL.

1ère session.

{ 15e séance, mercredi,
17 mars, 1858.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

(Suite. Voir les trois numéros précédents.)

M. Laberge—Les remarques par lesquelles le Secrétaire-Provincial vient de terminer son discours, sont fort belles, il est vrai; il est malheureux seulement qu'elles ne s'accordent pas avec les autres paroles de cet honorable ministre. Quant à moi, je ne mêlerais jamais les considérations de parti à la question dont nous nous occupons aujourd'hui; car elle est pour moi d'une

[* *] Type du gentilhomme campagnard, des grands propriétaires terriens. Naturellement, à cette époque, presque tous les Newdegates du Royaume voyaient avec colère l'abrogation des lois contre l'importation des céréales.

importance supérieure à toute autre. C'est pourquoi je ne relèverai pas les observations faites par le Secrétaire-Provincial relativement au parti démocratique; il me suffira aujourd'hui de lui rappeler que ce parti s'est bravement comporté dans tous ses comtés, pendant les dernières élections et que là où il a été défait, ce n'a été que par une faible majorité; nous en avons une preuve vivante, par exemple, dans l'hon. Proc. Gén. de l'Est.

L'hon. Secrétaire Provincial a parlé pendant deux heures; mais il n'a touché la question actuelle que pendant dix minutes. Le reste du temps, il nous a entretenus de ce qu'il croit devoir être un jour les embarras de l'opposition, à son entrée au pouvoir. —Si vous chassez mes collègues, que ferez-vous ensuite? Tels sont les soucis de l'hon. Secrétaire Provincial, et pour lui, toute cette grande question qui porte dans ses flancs l'avenir du Canada se résume en ce problème: les ministres actuels resteront-ils quelque temps encore ou passeront-ils promptement?

Eh! bien, ce n'est pas là la question intéressante. La voici: Maintiendrons-nous le principe de la double majorité qui a existé depuis l'union, ou bien abandonnerons-nous ce principe, pour ne considérer le Canada que comme une seule province, au mépris de tous les principes constitutionnels qui nous ont dirigés jusqu'à présent?

Il ne s'agit pas de savoir si ce principe de la double majorité sera appliqué dans un cas et négligé dans un autre cas; car il pourrait arriver que le ministre n'eût que la minorité d'une des deux Provinces dans un vote concernant plus particulièrement cette Province, sans que cela prouvât le moins du vote que la majorité des députés de cette partie désire un changement ministériel. Non, ce n'est pas là le moyen de sonder la volonté du peuple; mais, lorsque les ministres n'obtiennent jamais que la minorité de la représentation d'une des deux Provinces, ainsi que cela a lieu aujourd'hui, le doute n'est plus permis et c'est alors le moment de se demander sérieusement: Maintiendrons-nous le principe de la double majorité?

Dans le cas de l'affirmative, l'application doit en être immédiate.

Mais non, il faut, nous dit-on, attendre encore une quinzaine de jours. Attendez? et pourquoi? Ce délai nous apprend-t-il quelque chose que nous ne sachions pas encore? Si les ministres admettent le principe, que tardent-ils à l'appliquer? Le Secrétaire-Provincial vient de l'admettre et le Procureur-Général de l'Ouest l'admit aussi, l'an dernier, en proposant sa fameuse résolution. Que nous faut-il de plus? Ce n'est pas à eux à décider si le moment est venu de se sacrifier à ces principes; car si la sentence devait dépendre d'eux seuls, ils est probable qu'ils ne la prononceraient jamais. Il nous faut une règle déterminée, que nous puissions appliquer dès que le cas s'en présentera et cette règle, je la trouve dans l'amendement du député de Montmercy. Il est vrai qu'en théorie, le principe de la simple majorité serait plus logique, plus constitutionnel et, le dirai-je?—plus juste.

Le Secrétaire-Provincial nous a parlé, pendant une demi-heure, des moyens honteux auxquels l'opposition haut-canadienne a eu recours pour obtenir sa majorité. Après cela, peut-il nier l'existence de cette majorité! Il nous dit aussi que tout ce que demande le Bas-Canada c'est l'égalité; mais où trouverons-nous la garantie de cette égalité, s'il est permis à la majorité d'une des deux Provinces de peser la valeur de la majorité de l'autre Province? Ce qui s'est dit aujourd'hui du fanatisme haut-canadien, ne pourra-t-il pas se répéter, un autre jour, dans le Haut-Canada, en parlant d'une majorité bas-canadienne qui serait contre le ministère du moment? Les majorités ne peuvent pas se discuter; et nous, Bas-Canadiens, nous devons respecter celle du Haut-Canada telle qu'elle nous vient; autrement, comment serons-nous en mesure de combattre le principe de la représentation basée sur la population?

Le Secrétaire Provincial nous a parlé du spectacle touchant donné par la représentation du Bas-Canada votant à l'unanimité contre ce dernier principe! Mais qui peut nous assurer qu'il en sera toujours ainsi? —Le premier ministre, par exemple, a voté lui-même en faveur de ce même principe et s'il s'y oppose aujourd'hui, c'est que les nécessités de la coalition l'exigent; mais viennent de nouvelles circonstances, et il pourrait fort bien changer à propos de cette question, de même qu'il vote aujourd'hui

contre le principe de la double majorité, proclamé par lui-même l'an dernier.

Quant au Secrétaire-Provincial, qui se dit du parti des Réformateurs du Bas-Canada, comment peut-il oublier aujourd'hui ce qui eut lieu en 1844, alors que le parti auquel il appartient poussait de si hauts cris contre ceux qui laissaient la majorité bas-canadienne dans la dépendance d'une majorité contraire, prise dans le Haut-Canada ? Les Bas-Canadiens n'ont-ils pas suffisamment protesté en faveur du principe que nous discutons aujourd'hui ? n'ont-ils pas même persécuté, peut-être trop sévèrement, ceux de leurs compatriotes qui n'étaient pas alors en faveur de ce système de la double majorité ? Je n'aurais qu'à le demander au député de Champlain, pour savoir jusqu'où alla cette persécution. (Rires.)

Il me resterait plusieurs autres remarques à faire sur le discours de l'Hon. Secrétaire-Provincial ; mais je trouverai des occasions plus favorables que celle-ci pour répondre à tout ce qu'il a dit. Aujourd'hui, qu'il me suffise de dire que notre plus grande garantie se trouve dans le principe de la double majorité et que ce principe ne serait qu'une moquerie s'il était laissé aux ministres de choisir le moment où ils doivent l'appliquer.

— Le *Nova-Scotia*, un des nouveaux navires à vapeur de la compagnie de Montréal, doit partir le 2 juin, de Liverpool pour se rendre à Montréal. Il sera commandé par le capitaine Mac-Master qui, jusqu'à présent, a eu le commandement de l'*Anglo-Saxon*.

Cette compagnie a toujours ouvert le dictionnaire anglais lorsqu'il a fallu baptiser un de ses navires. Elle a eu d'abord l'*Indian*, le *Canadian*, le *North-American* et l'*Anglo-Saxon*, et elle nous envoie aujourd'hui le *Nova-Scotia*. Puisqu'elle est si grassement subventionnée par le peuple canadien, qui se compose de Français comme de Grands-Bretons, ne ferait-elle pas preuve de bon goût et de reconnaissance, en donnant un nom français à un des huit vapeurs qu'elle se propose d'avoir ?

HISTOIRE DE RICHARD LOYAUTÉ.

C'était le nom d'un pamphlétaire politique célèbre sous la Restauration. Peu d'hommes ont eu autant d'action que lui sur les masses ; il fut le rival de Paul-Louis Courier, et sans les événements qu'on verra s'enchaîner dans ce récit, il eût laissé sans doute une mémoire égale à celle du Tourangeau. Jusqu'en 1828, Richard ne connut que les beaux côtés de la politique militante ; ses petits livres, ses brochures se lisaient avec avidité : il entra dans une revue qui se mourait, et l'annonce qu'il devait y écrire une fois par semaine, amena des milliers d'abonnés dès le début. Les salons s'arrachaient à la lettre le triomphant écrivain alors dans toute la fleur de l'âge ; à trente-cinq ans, il en paraissait à peine trente et la nature de sa physionomie caractérisée lui permettait de rester longtemps sans vieillir. Un teint bistre, des moustaches noires, une barbe qu'il savait porter élégamment, de grands yeux noirs, vifs, indécis parfois et allanguis, en faisaient un des rares beaux cavaliers du journalisme, composé habituellement d'hommes que leurs travaux et leur vie enlèvent à l'élégance.

Les femmes adoraient Richard Loyauté, qu'un poète romantique avait appelé : "Jeune Grec à l'œil noir." A diverses reprises, les salons royalistes firent des offres avenantes au journaliste, qui ne voulut pas se laisser entraîner dans des endroits où ses principes pouvaient être exposés à quelques accros : non pas qu'il eût la netteté voltairienne et arrêtée de Paul-Louis ; c'était une autre veine. Son talent ressemblait à ses yeux : rarement il en sortait des éclairs, mais le plus souvent des phrases harmonieuses, sans précision absolue, coulant comme une rivière en mille détours allongés, empreintes de l'antiquité par la forme plutôt que par le fond, et répondant assez justement à ce titre de *jeune Grec*, trouvé par un ami romantique, un poète de premier ordre en 1827, dont le nom est oublié aujourd'hui.

Le public d'alors avait un enthousiasme suprême pour ce style à grandes périodes, travaillé comme les vers, coulant, harmo-

nieux, ayant du nombre, qui depuis a trouvé tant d'imitateurs. Richard Loyauté passait pour un merveilleux écrivain auprès de la bourgeoisie ; tandis que Paul-Louis, avec ses railleries nerveuses qui trouaient à chaque coup les actes du gouvernement comme une balle, était regardé comme un homme joyeux et plaisant dont le plaisir était de railler. C'étaient deux manières bien tranchées, mais celle de Richard Loyauté imposait plus de respect et donnait à supposer par sa distinction un homme distingué. Aussi la porte de tous les salons, même du faubourg Saint-Germain, eût-elle été ouverte à Richard s'il avait daigné consentir à en franchir le seuil : plus d'une grande dame rêvait de ramener aux saines idées ce jeune Athénien révolutionnaire qui avait retrouvé dans sa prose les secrets de la langue d'André Chenier.

Richard n'avait pas ces ambitions : reçu dans les principaux salons de l'opposition, aimé de la belle Soubise de Pontlevoy, il n'enviait ni les fêtes du grand monde ni les femmes distinguées. Mme de Pontlevoy, veuve d'un employé supérieur dans les bureaux du duo d'Orléans, pouvait lutter par la jeunesse et la beauté avec les plus jolies femmes du faubourg Saint-Germain. Comme trait d'union entre le prénom et le nom, un *de* flatteur, si Richard avait estimé ces misères, pouvait le consoler de relations qu'il ne voulait pas entretenir avec la noblesse.

Tout le Paris intelligent savait qu'il devait se marier avec la belle Soubise qui ne craignait pas de se montrer avec Richard en loge découverte, aux premières représentations. A la Chambre, au bois, au boulevard, Soubise ne pouvait apparaître sans qu'aus-itôt on ne vit à ses côtés la personne de Richard.

Il manquait à Richard la consécration de son talent de pamphlétaire, un procès de presse, un procureur général armé foudres ridicules, des gendarmes dans le fond de la salle, un auditoire enthousiaste, un tribunal injuste et des jurés attendris. Richard rêvait les honneurs de la cour d'assises ; toutes les célébrités du temps y avaient passé en ajoutant un fleuron de plus à leur couronne. Leur réputation s'était retournée sur les bancs des accusés, et Richard craignait quelquefois que sa réputation ne s'éteignît dans une prospérité sans exemple. Il y avait alors un procureur-général ami de belles-lettres, se délassant de ses fonctions judiciaires par des travaux dont on eût beaucoup parlé s'il avait appartenu à l'opposition ; mais défenseur zélé du gouvernement, demandant la condamnation des écrivains inculpés, servant de point de mire aux railleries des petits journaux, le procureur général devait laisser un nom ridicule. Telle est la loyauté des partis. Ce magistrat, frotté de littérature, était secrètement un des plus vifs admirateurs du talent de Richard ; il le lisait comme Eve mangea la pomme, comme les mahométans boivent du vin, et l'aimait d'autant plus qu'il souffrait des tendances reprehensibles du pamphlétaire. Le procureur-général lutta longtemps contre son entourage qui voulait que Richard fût poursuivi ; en vain il démontra combien cette belle prose à images un peu languissantes, de forme si pure, offrait peu de dangers. Richard ne se prononçait jamais ouvertement contre la religion et ses ministres, ainsi que MM. de Béranger et Paul-Louis Courier ; au contraire, le magistrat démontrait au ministre de la justice que le pamphlétaire était un homme d'essence religieux, que ses sentiments se présentaient à chaque ligne ; dans sa comparaison des cultes anciens il était facile de voir un homme cherchant à se rattacher à un dogme ; la jeunesse seule l'avait jeté dans l'opposition ; la maturité le ramènerait inévitablement à la défense du trône et de l'autel. Le ministre de la justice, homme d'ordre absolu et sans aucune teinture littéraire, fut inflexible et exigea la mise en accusation de Richard Loyauté, à propos de son dernier article.

— Nous serons battus par le jury, monseigneur, s'écria le malheureux procureur-général, qui entrevit, à la suite de ce procès, une grêle d'épigrammes attachée à son nom au moins pour un an.

Enfin, Richard fut au comble de ses désirs : le prestige de la cour d'assises lui manquait jusque-là ; le front rayonnant, il courut annoncer ce triomphe à Soubise, qui fondit en larmes ; elle voyait son fiancé dans un noir cachot, chargé de chaînes, au secret, séparé d'elle.—Ingrat ! s'écria-t-elle, en remarquant l'illumination peinte sur les traits de Richard ; vous me préférez vos convictions politiques. Maudites soient vos opinions répu-

blicaines ! Ne vous trouviez-vous pas assez heureux auprès de moi, sans rechercher cette popularité dangereuse, qui va nous séparer, qui me brise le cœur ?

Richard reconnut combien Soubise l'aimait, par la douleur qui s'était emparée d'elle, et ce jour-là fut le plus beau jour de sa vie. Les pleurs de Soubise la rendaient encore plus séduisante, ce nuage faisait paraître plus bleu l'horizon passé de leur amour. Elle supplia l'écrivain de ne pas choisir un avocat dangereux, de ces hommes qui plaident pour eux et non pour le client, qui regardent toute cause politique comme une tribune personnelle, et irritent le tribunal sans songer aux intérêts de ceux dont ils ont à protéger les intérêts. Mais Richard était emporté vers cet idéal si longtemps caressé, qui, jusque-là, avait fui comme l'horizon et qui se manifestait enfin.

Il lui fallait courir les journaux amis, les salons politiques, donner du retentissement à l'affaire, réchauffer les tièdes, piquer les indifférents, se montrer plus faible que les forts, appâter sa défense, songer au choix d'un avocat, enfin, se préparer au grand combat.

Cette affaire d'excitation à la haine du gouvernement, des citoyens entre eux, d'attaques contre la morale, contre la religion (car l'article incriminé de Richard renfermait tous les délits, comme certains malades à leur heure dernière témoignent toutes les maladies), cette affaire excita une vive curiosité dans le Paris désœuvré qui déjeûne des gazettes et soupe des spectacles. On était curieux de voir de près le jeune Grec à l'œil noir ; aussi, les bancs habituellement réservés aux témoins étaient garnis de dames de tous les partis : les femmes des salons de l'opposition, pour rendre hommage au courageux défenseur des libertés publiques ; les dames royalistes, pour se venger des refus méprisants du pamphlétaire. Des avocats, des journalistes, des philosophes, des sectaires, tous conspirateurs ardents, qui, trois ans plus tard, devaient renier leurs principes pour arriver à des places et à des honneurs, formaient un auditoire plein de murmures favorables pour l'accusé. Le fond du prétoire était garni d'ouvriers, gens convaincus, à figures pâles et à grande barbe, de ceux qu'on rencontre habituellement sur les barricades, prêts à mourir au premier signal, jouant leur vie avec une indifférence stoïque, caractères résolus, fronts étroits, incapables de diplomatie, servant les ambitions cachées en soldats courageux, marchant sans arrière-pensée, sans soupçonner les motifs bas qui gouvernent les têtes d'en haut.

Ces braves gens étaient là en claqueurs ; à la dernière réunion des sociétés secrètes, on avait choisi les cerveaux les plus déprimés, c'est-à-dire ceux qui applaudissent le plus fort et qui pensent le moins.—Nous applaudirons, quand notre noble Richard ira s'asseoir sur la sellette infâme, s'était écrié M***, que la révolution de Juillet nomma ministre de la justice ; et les républicains n'avaient pas songé à la secrète analogie qui en faisait des claqueurs comme ceux avec lesquels ils s'étaient battus huit jours auparavant au théâtre de la Porte-Saint Martin, à la reprise d'une pièce médiocre, où l'on voulait voir des allusions politiques.

Le nombre des avocats en robe était immense ; jamais le Palais ne vit tant d'avocats ; car la salle d'assises était petite, tous ceux qui craignaient de ne pouvoir suivre ces débats, louèrent des robes et firent le sacrifice de leurs moustaches démocratiques, afin de paraître attachés au barreau.

Les amis du gouvernement, des ministres, des magistrats, des pairs de France se tenaient serrés derrière les juges, sans se rendre compte que leur présence, leur nombre, leur attention témoignaient de la puissance de leur adversaire, dont l'entrée fut une véritable ovation.

(A continuer.)

Le taux de nos annonces est d'un cent pour chaque mot d'une annonce qui n'en a pas plus de cinquante, et d'un demi cent pour chaque mot en sus de ce chiffre.

Dans tous les cas, à chaque nouvelle publication, l'annonce ne sera cotée qu'un quart de ce qu'elle aura coûté à la première insertion.

Annonces.

LIBRAIRIE

DE

J. B. ROLLAND,

MONTRÉAL.

ON trouve dans ces magasins un choix complet d'ouvrages de littérature, de livres de Théologie, de Droit, de Médecine, des Sciences et des Arts, etc., etc., ainsi qu'un grand assortiment de Papeterie et de tous les articles qui entrent dans la fourniture des Bureaux ou des Maisons d'Education.

Attaché à cette Librairie se trouve aussi un magasin de Tapiserie, de tous les prix, de toutes variétés et dont le bas-prix défie toute espèce de concurrence.

Montréal, 16 mars 1858.

HOTEL AMERICAIN.

WALKER & PATTERSON, PROPRIÉTAIRES.

(Situé au coin des rues Yonge et Front, à Toronto, H. C.)

Les nouveaux propriétaires de l'Hôtel Américain,—A. B. Walker et R. W. Patterson,—font savoir à leur amis, aux nombreux patrons de l'*American-House* et au public en général, qu'ils ne négligeront rien pour maintenir leur établissement à la hauteur où il a été jusqu'à présent et où il est arrivé, grâce à la supériorité de sa table, aux soins attentifs donnés aux voyageurs, à la promptitude et à la régularité du service, au prix raisonnable de la pension et à l'heureuse situation de l'hôtel, en face de la partie la plus animée de la baie, au pied de la rue la plus fréquentée de la ville, à quelques pas de la rue royale, tout près de la Poste ainsi que de la Bourse, et dans un voisinage suffisant du Palais du Parlement.

Toronto, 23 mars, 1858.

15



BUREAU DE L'AGRICULTURE ET DES STATISTIQUES.

11 mars, 1858.

LES MESSIEURS dont les noms suivent ont été nommés membres des Bureaux d'Agriculture du Haut-Canada et du Bas-Canada, pour l'année 1858, en vertu de l'article 12, 20 Vict., Chap. 32 :

HAUT-CANADA.

E. W. Thompson, Ecr.
R. L. Denison, "
H. Ruttan, "
Geo. Alexander, "

BAS-CANADA.

R. N. Watts, Ecr.
B. Poirroy, "
J. C. Tache, "
J. O. A. Turgeon, "

WILLIAM HUTTON,

Secrétaire.

Le *Journal des Débats* paraît à trois heures de l'après-midi, tous les jours de la semaine, à l'exception du dimanche et du lundi.

Le prix de l'abonnement est d'une piastre les quarante premiers numéros. A Montréal, à Sorel, à Trois-Rivières et à Québec, on peut s'abonner à la semaine, en payant quinze sous après la réception de cinq numéros.

Au détail, chaque numéro du *Journal des Débats* se vend quatre sous.

Les abonnés retardataires pourront se procurer les numéros qui ont déjà paru, en envoyant leur piastre au propriétaire du *Journal des Débats*, écrire franco.

M. VIDAL, propriétaire et rédacteur-en-chef.